



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accession à la propriété

Question écrite n° 11922

Texte de la question

Mme Sylvie Pichot attire l'attention de Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement sur les règles de fonctionnement du dispositif d'accession aidée Pass foncier. Elle souhaiterait en particulier savoir si des mesures peuvent être envisagées pour permettre, dans des cas strictement encadrés comme celui d'une mutation professionnelle entraînant un déménagement à plus de 80 kilomètres, la location du bien en cours d'acquisition sans entraîner l'exigibilité anticipée du prêt. Elle lui demande si des mesures d'assouplissement ciblées seraient envisageables pour améliorer le dispositif.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Pichot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11922

Rubrique : Logement : aides et prêts

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Logement et égalité des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6915

Question retirée le : 6 mai 2014 (Fin de mandat)